Réforme de la Commission : plan d'action, aspects concernant la commission des budgets. Livre blanc

2000/2217(COS) - 30/11/2000 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Catherine GUY-QUINT (PSE, F) relatif aux aspects budgétaires de la réforme de la Commission, le Parlement européen a confirmé l'avis de sa commission au fond (se reporter au résumé précédent). Selon le rapport, la Commission doit mettre en oeuvre la décentralisation et la délégation de pouvoir mais elle doit garder le pouvoir de décision et de contrôle pour assurer plus d'efficacité et une utilisation appropriée des crédits dans l'exécution de programmes, notamment externes.